

JOURNAL MUNICIPAL

PENDINATIONALE

23 JUIN 2017

Au parc des Berges (Portneuf) 20h00

ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DENYS ARCAND 21H30



23H15 : SIMON LABRECOULE ET LES PATRIOTES

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS!

(Chapiteau)



Québec, emblème de notre fierté

Avis de promulgation

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le règlement numéro 195 « Décrétant une dépense de 196 100 \$ et un emprunt de 196 100 \$ effectuer l'installation de bordure et de pavage sur les rues des Frênes et des Chênes ainsi que l'installation du service d'aqueduc à l'intersection de la rue des Frênes et de l'avenue Saint-Louis » a été adopté à la séance ordinaire du 9 janvier 2017.

QU'un avis de motion fut donné le 12 décembre 2016.

QUE le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, a émis l'approbation du règlement 195 en date du 5 mai 2017.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 31ième jour de mai 2017.

France Housette

France Marcotte, greffière

Avis de promulgation

AVIS est, par la présente, donné par la soussignée :

QUE le règlement numéro 197 « Décrétant une dépense de 672 170 \$ et un emprunt de 672 170 \$ pour la mise aux normes des installations d'eau potable – secteur Saint-Louis » a été adopté à la séance ordinaire du 13 février 2017.

QU'un avis de motion fut donné le 12 décembre 2016.

QUE le Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, a émis l'approbation du règlement 197 en date du 18 mai 2017.

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Portneuf, ce 31ième jour de mai 2017.

Fernes Housette

France Marcotte, greffière

LOCAL DES JEUNES

Bonjour à tous!



Voici un petit message pour vous informer du changement d'horaire qui débutera bientôt pour le reste de l'été.

NOUVEAU CET ÉTÉ : LE LOCAL DES JEUNES SERA OUVERT DEUX SOIRS PAR SEMAINE PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE 2017!

En effet, vu le fort achalandage de jeunes au local à l'hiver 2017 et suite à une demande des utilisateurs, à compter du 30 juin prochain, le local sera ouvert les <u>jeudis</u> et <u>vendredis soir</u> de <u>18h à 22h30.</u>

10-12 : 18h à 19h30 12-17 ans : 19h30 à 22h30

Afin de rendre possible cette deuxième soirée d'ouverture, la plage horaire pour les 10-12 ans qui était très peu utilisée, le samedi de 13h à 16h, sera retirée de l'horaire à l'automne 2017 et chaque première heure des soirs d'ouverture, soit le jeudi, vendredi et samedi, sera consacrée à la clientèle des 10-12 ans.

D'ici là, le local est ouvert selon l'horaire régulier :

Jeudi : 18h-21h30 Vendredi : 18h30-22h30 Samedi (10-12 ans) : 13h-16h Samedi (12-17 ans) : 18h30-22h30

Merci de votre compréhension et passez un bel été!

